



LANORAIE

Demande reçue le :

Réservé à l'administration

DEMANDE DE PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE

PPCMOI

Service de l'urbanisme

INFORMATONS IMPORTANTES

Notez qu'il est interdit d'entreprendre quelques travaux que se soient avant d'avoir obtenu le certificat nécessaire.

Une demande est réputée complète si le formulaire ci-joint est dûment rempli, signé et daté et si tous les documents requis sont fournis. Prenez-note que des documents incomplets, manquants ou imprécis peuvent retarder la procédure d'émission de permis ou certificat.

Le service de l'urbanisme se réserve le droit d'exiger tous autres informations, plans ou documents qu'il juge pertinent pour l'analyse de la demande.

Le délai pour la délivrance de tout permis ou certificat en lien avec une demande de PPCMOI est lié aux décisions du conseil municipal et aux règlements sur les PPCMOI no 1086-2023.

IDENTIFICATION DU LIEU DES TRAVAUX

Adresse complète : _____

Numéro du ou des lot(s) (si aucun numéro civique) : _____

IDENTIFICATION DU REQUÉRANT

Nom complet : _____

Adresse complète : _____
No. Rue Ville Code postal

Numéro de téléphone : (_____) _____

Adresse courriel : _____

IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE

Même que le requérant ? Oui (Passez à la section suivante)

Non Procuration jointe à la demande

Nom complet : _____

Adresse complète : _____

Numéro de téléphone : (_____) _____

(Suite au verso)

DOCUMENTS POUVANT ÊTRE REQUIS EN VERTU ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT 1086-2023 RELATIF AU PPCMOI

1.		L'identification, l'adresse et les coordonnées du propriétaire ou du mandataire formulant la demande ;
2.		L'identification du terrain visé par la demande ;
3.		Une copie du reçu de paiement des frais exigés au règlement sur la tarification en vigueur ;
4.		Une copie du plan officiel de cadastre du terrain ;
5.		Une copie du certificat de localisation ;
6.		Une copie d'un plan d'implantation préparé par un arpenteur-géomètre de l'emplacement concerné ;
7.		Un plan d'aménagement paysager illustrant la localisation et les dimensions de tout espace garni ou destiné à l'être avec du gazon, des arbustes ou des arbres, les espèces des arbres et des arbustes ainsi que la mise en valeur et la protection des plantations existantes ;
8.		Une copie des plans d'architecture de tout bâtiment principal et accessoire ;
9.		Des échantillons des matériaux de revêtement extérieur ;
10.		Les plans, élévations, coupes, perspectives couleur et devis requis montrant la volumétrie générale, les dimensions et la hauteur des constructions existantes et à ériger sur le terrain et leur intégration dans le contexte bâti pour une compréhension claire du projet. Lorsque le fonctionnaire désigné le considère opportun, une ou des simulations visuelles en couleur du ou des bâtiments projetés dans son environnement immédiat ;
11.		L'usage existant et l'usage projeté du bâtiment ou de la partie de bâtiment visé par la demande ;
12.		La densité d'occupation au sol brut en termes de logement à l'hectare, la superficie d'implantation au sol et le coefficient d'occupation du sol ;
13.		La volumétrie et la hauteur en étage et en mètre des constructions existantes et à ériger sur le terrain et leur intégration dans le milieu ;
14.		L'analyse nécessaire à l'évaluation du projet eu égard des impacts environnementaux relatifs à l'ensoleillement, au vent, au bruit, aux émanations, à la circulation, le drainage des eaux de surface et le contrôle de l'érosion ;
15.		Les impacts anticipés sur la circulation et les améliorations proposées, si nécessaire ;
16.		Une proposition d'intégration ou de démolition d'une construction existante, de conservation et mise en valeur d'éléments architecturaux d'origine ;
17.		Des photographies récentes ou un relevé architectural des bâtiments existants sur l'emplacement et sur les emplacements contigus ;
18.		Une liste des éléments dérogatoires aux différentes dispositions applicables des règlements d'urbanisme faisant l'objet de la demande ;
19.		Une indication des risques de contamination du sol par l'identification des occupations antérieures du terrain visé par le projet, basée, entre autres, sur les documents cartographiques disponibles ;
20.		Les motifs et les justificatifs de la demande ainsi que les arguments supportant le projet et sa valeur ajoutée ;
21.		Un concept d'organisation spatiale ;
22.		Les phases de planification et de réalisation, les estimations des investissements par item (construction, aménagement de terrain, etc.) et des retombées économiques, environnementales et sociales, ainsi que l'échéancier de réalisation ;